

## Communiqué de presse

# La centrale hydroélectrique au XXI<sup>e</sup> siècle : produire plus d'énergie renouvelable en préservant l'environnement

**France Hydro Électricité, premier syndicat des petits producteurs d'énergie hydroélectrique, publie, avec le soutien technique et financier de l'Ademe, le guide « vers la centrale hydroélectrique du XXI<sup>e</sup> siècle ». Réalisé par un comité scientifique regroupant les professionnels de la filière, l'Onema et le Cemagref, il est co-signé du MEEDDEM par Odile Gauthier, directrice de l'eau de la biodiversité et le directeur et de l'énergie, Pierre-Marie Abadie.**

### **Un guide inscrit dans le plan de relance de l'hydroélectricité et le Grenelle de l'environnement**

Le guide est au cœur de la *Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable* signée le 23 juin 2010, par le ministre d'Etat chargé de l'Ecologie et de l'Energie, Jean-Louis Borloo, les producteurs d'hydroélectricité, des élus, des associations et fondations de protection de l'environnement (WWF-France, Fondation Nicolas Hulot, ANPER-TOS, SOS Loire Vivante - ERN France, NASF, UICN-France), des associations pour les énergies renouvelables et du Comité national de la pêche professionnelle en eau douce.

Il témoigne de son ambition de concilier deux des objectifs du Grenelle de l'environnement :

- Le développement des énergies renouvelables, et, en particulier, de l'hydroélectricité à hauteur de 3 TWh (soit 5 %) au plus tard en 2020 en France.
- La préservation et la reconquête de la qualité des cours d'eau, avec un objectif de 66 % des masses d'eau en bon état dès 2015.

### **Une démarche unique, tournée vers l'avenir**

Anne Pénalba, présidente de France Hydro Électricité souligne l'originalité de la démarche : *« nous sommes très fiers de ce guide car c'est le premier ouvrage réalisé en concertation entre producteurs et représentants des milieux aquatiques, présenté en comité de suivi de la convention et approuvé par toutes les parties. Il est le fruit d'un consensus sur ce qu'est un projet de centrale du XXI<sup>e</sup> siècle ».*

Ce guide permet aux porteurs de projet de concevoir une centrale réalisant l'optimum énergie-environnement. Ces installations respectent les critères de la Directive cadre sur l'Eau et sont munies des meilleures technologies disponibles en termes de production d'électricité et de dispositifs pour le respect de la continuité écologique.

Anne Pénalba ajoute : *« nous allons veiller à ce que le guide soit largement diffusé aux porteurs de projet et aux administrations déconcentrées pour faciliter la réalisation des petites centrales qui vont contribuer à l'objectif fixé des + 3 Twh, à l'amélioration des relations entre productions et administrations. Le dialogue et la transparence de part et d'autre doivent faciliter l'instruction et aboutir à des autorisations qui auront fait consensus localement dans des délais réglementaires ».*

### **Une activité respectueuse de l'environnement, des centrales Haute Qualité Environnementale**

L'hydroélectricité, première source d'énergie renouvelable ne génère pas de gaz à effet de serre, ni aucun polluants. Contrairement aux idées véhiculées par ses opposants, les centrales ne consomment pas d'eau et n'impactent pas sa qualité. Les producteurs réalisent déjà des installations HQE « transparentes » pour l'environnement qui respectent la continuité de la rivière, non seulement pour la faune sauvage vivant en son lit mais également pour les sédiments. Pour garantir la libre circulation des migrateurs, des échelles ou des ascenseurs à poissons sont installés. Les producteurs participent également aux plans de restaurations d'espèces menacées. Les petites centrales hydroélectriques produisent de l'électricité à proximité des sites de consommation. Elles alimentent des sites isolés et soutiennent le réseau de distribution.

Anne Pénalba conclut : *« le guide est une aide précieuse dans le contexte énergétique et économique dans lequel nous sommes. Le consommateur d'électricité doit pouvoir disposer de l'énergie hydraulique, renouvelable, sûre,*

*produite à côté de chez lui et donc faisant faire des économies de réseau, ne générant pas de pollution, avec le meilleur ratio énergétique : c'est-à-dire énergie dépensée pour construire la centrale sur énergie produite. Enfin, la construction de la centrale mais aussi son exploitation permettent de créer puis maintenir des emplois locaux, non délocalisables, d'assurer des revenus aux petites communes et tout cela ne coûte que quelques centimes d'euros sur la facture d'électricité. »*

- Pour être mis en contact avec un **porte-parole de France Hydro Électricité**, cliquez [ici](#).
- Pour **recevoir le guide** « vers la centrale hydroélectrique du XXI<sup>e</sup> siècle, pour le développement de petites centrales hydroélectriques dans le respect des milieux naturels », cliquez [ici](#).
- Pour **recevoir des illustrations** de centrales exemplaires et le dossier de presse France Hydro Électricité, cliquez [ici](#).

**Contact :**

Véronique Lelièvre, Responsable communication France Hydro Électricité

Tél. : 01.56.59.91.24 ou 06.19.91.04.71 - veronique.lelievre@france-hydro-electricite.fr

**A propos de France Hydro Électricité - [www.france-hydro-electricite.fr](http://www.france-hydro-electricite.fr)**

France Hydro Électricité, syndicat professionnel, représente aujourd'hui plus de 500 centrales réparties sur tout le territoire français, avec une puissance installée cumulée de 4 300 MW environ (soit 18 % de la puissance installée hydroélectrique en France) ainsi que des entreprises, bureaux d'étude, turbiniers, fournisseurs de matériels électriques et mécaniques. France Hydro Électricité assiste les adhérents dans la gestion de leurs installations et le développement de leurs projets. Il les défend, les informe et les assiste sur les aspects juridiques, administratifs et techniques. L'hydroélectricité représente 12 % de la production électrique française et 95 % de la production d'électricité d'origine renouvelable.